



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL TENUE LE MERCREDI 14 FÉVRIER 2018, DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER DE LA MRC D'ARGENTEUIL, SITUÉE AU 430, RUE GRACE, À LACHUTE

Sont présents : madame et messieurs les conseillers Catherine Trickey mairesse de la ville de Brownsburg-Chatham, Alain Giroux représentant du canton de Gore, Luc Grondin maire du village de Grenville, Thomas Arnold maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, Jacques Parent maire du canton de Harrington, Carl Péloquin maire de la ville de Lachute, Michel Boyer maire de la municipalité de Mille-Isles, Marc-Olivier Labelle maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Jason Morrison maire du canton de Wentworth, formant quorum sous la présidence de monsieur Scott Pearce, préfet et maire du canton de Gore.

Monsieur Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, Me Renée-Claude L'Allier, greffière et adjointe au directeur général et madame Estelle Bédard, attachée de direction, assistent également à la séance.

18-02-073 INTERNET HAUTE VITESSE : CONTRAT D'INGÉNIERIE – AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC ET APPROBATION DE LA GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil souhaite procéder au déploiement d'un service Internet haute vitesse dans la portion nord de son territoire, grâce aux aides financières de 9,3 M\$ qui lui furent octroyées, le 27 novembre 2017, par les gouvernements du Québec et du Canada, dans le cadre des programmes *Québec Branché* (provincial) et *Brancher pour innover* (fédéral);

CONSIDÉRANT que les étapes préliminaires à la construction de son réseau de fibre optique présupposent que la MRC doit octroyer au préalable un contrat d'ingénierie pour ledit réseau;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a préparé un devis d'appel d'offres public ainsi qu'une grille de pondération et d'évaluation, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT que la grille de pondération et d'évaluation a été présentée aux membres du conseil de la MRC lors d'une séance de travail tenue le 14 février 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jason Morrison, appuyé par monsieur le conseiller Michel Boyer et **RÉSOLU** ce qui suit :

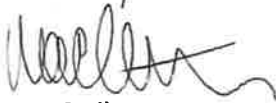
1. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à entreprendre le processus d'appel d'offres public auprès d'entreprises spécialisées en vue de l'octroi d'un contrat d'ingénierie en lien avec le déploiement par fibre optique d'Internet haute vitesse sur une partie importante du territoire de la MRC;

2. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil approuve la grille d'évaluation et de pondération telle que soumise par le directeur général et secrétaire-trésorier;
3. QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la MRC d'Argenteuil, tous documents relatifs à la réalisation dudit appel d'offres public;
4. QUE le directeur général et secrétaire-trésorier nomme à cette fin un comité de sélection chargé de l'étude des soumissions pour ledit appel d'offres public, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme
sujette à ratification

ce 28 février 2018



Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier